

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** Postulat

**Titre :** Moins de barrières

**Initiant·e·x·s:** Loris Socchi

---

Le postulat propose de réduire le taux de barrières.

Ce postulat évidemment **ne parle pas** des barrières de «sécurité» installées pour protéger l'intégrité des personnes, au bord des falaises, ou pont, elles sont de toutes évidences importantes.

Non, nous parlons des barrières inutiles qui sont de véritables murs sociaux et écologiques.

La biodiversité a besoin de chemins pour se diffuser. Les villes, les autoroutes créent des fragmentations des écosystèmes et empêchent un réseau écologique. Même sans trafic beaucoup d'animaux refusent de traverser les routes. Et toutes barrières, morcellent le paysage et empêchent une diffusion (génétique notamment) fluide de la faune et flore.

Mais les barrières sont aussi responsables de créer des barrages et empêchent la faune de se déplacer librement.

Les barrières séparent aussi la population. Censé délimiter la propriété privée, elles maintiennent notre ville fragmentée. L'époque d'une ville et d'une campagne dans lesquelles enfants et adultes peuvent traverser champs, jardins et propriétés n'est plus d'actualité. La fragmentation des écosystèmes vaut aussi pour nous. Et aujourd'hui on s'enferme chez soi, on craint les autres et nos cultures de société et de vivre ensemble ont disparu. Mais pourquoi ne pas partager nos jardins avec nos voisin·e·x·s. Et pourquoi les écoles ressemblent à des prisons ? Si ce n'est pour les voitures, une ville sans voiture supprimerait de nombreuses barrières.

**Conclusions :**

Le présent postulat invite la municipalité à étudier l'opportunité de supprimer les barrières n'ayant pas d'objectif de protection de la personne. Et d'inviter les propriétaires privé·e·x·s à faire de même.

---

Lausanne, le 19 March 2026

Signataire(s) :

Socchi